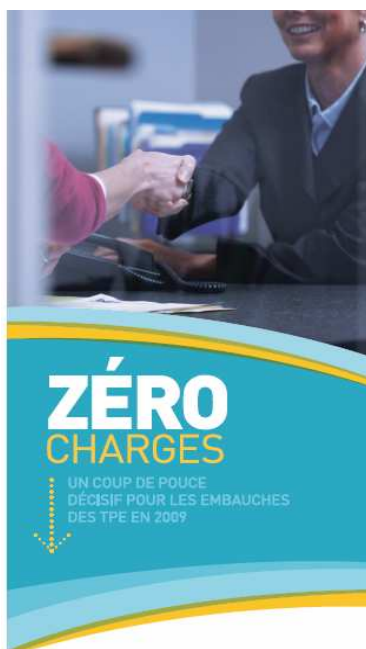




AIDES A L'EMBAUCHE DANS LES TRES PETITES ENTREPRISES



Le mode d'emploi

Faire la demande de l'aide sur un formulaire disponible en téléchargement sur le site internet

www.entreprises.gouv.fr/zerocharges

ou

www.pole-emploi.fr,

ou

à demander à Pole Emploi au Tél. 0826 08 08 17.

Quels avantages offre ce dispositif ?

- La possibilité d'embaucher plus facilement en 2009 pour faire face à votre surcroît d'activité.
- Une aide dégressive avec le salaire jusqu'à 1,6 fois le SMIC, comme l'actuelle réduction générale sur les bas salaires.
- Une aide cumulable avec les exonérations de charges existantes. Toute embauche au niveau du SMIC sera ainsi totalement exonérée de charges patronales.
- Une aide d'environ 185€ par mois pour un salarié au niveau du SMIC à temps plein.

Qui en bénéficie ?

- Etre une TPE, c'est-à-dire compter moins de 10 salariés.
- Etre éligible à la réduction générale sur les bas salaires.
- Avoir embauché un ou plusieurs salariés à un salaire inférieur à 1,6 fois le SMIC.
- Ne pas avoir procédé à un licenciement économique sur le poste pourvu dans les 6 mois qui précèdent.
- Ne pas avoir réembauché un salarié dont le contrat a été rompu dans les 6 mois qui précèdent.

SOMMAIRE

EDITO du Vice-président de la CdC de Surgères : Mr Gatineau - **Page 1**

Aide à l'embauche des TPE - **Page 1**

La Mission Locale ouvre ses portes à l'étranger - **Page 2**

Zoom sur le programme Européen Jeunesse en action - **Page 2**

Plan d'Action pour l'Emploi du Pays d'Aunis - **Page 3**

Cap sur la Saison : trouver un emploi saisonnier cet été - **Page 4**



LA MISSION LOCALE OUVRE SES PORTES A L'ETRANGER

La Mission Locale, dans ses nouvelles orientations a affirmé sa volonté de structurer une plateforme d'information sur la mobilité Européenne.

Dans cet objectif, 4 conseillers volontaires ont suivi une formation : « la mobilité européenne comme vecteur d'insertion » en novembre 2008 afin de comprendre et d'utiliser les programmes de mobilité pour les jeunes qualifiés ou ceux ayant moins d'opportunités.

Le programme Européen « jeunesse en action » s'adresse plus particulière-

ment aux jeunes sortis du système scolaire. Il vise à promouvoir la citoyenneté active des jeunes en général et surtout Européenne, à développer et à encourager la tolérance, à favoriser la compréhension mutuelle entre jeunes de pays différents ; et à les impliquer dans l'avenir de l'union en encourageant leur participation à la vie démocratique.

Le programme jeunesse en action encourage la mobilité des jeunes à l'intérieur et à l'extérieur des frontières européennes.

La mission Locale va intégrer le groupe départe-

mental « Europe » porté par la DDJS afin d'être identifié comme un lieu relais de l'information. Par une meilleure connaissance des programmes Européens et des partenaires investis sur la mise en place de départ, notre ambition est d'initier l'idée d'un départ et de faciliter les démarches quand un jeune souhaite vivre une expérience personnelle et professionnelle dans un Pays Européen.

Barbara DAMAS
Conseillère Mission Locale



→ Partir travailler

→ Partir se former

→ Partir faire un stage

→ Partir en solidaire

Une journée d'information pour aider les jeunes à PARTIR à l'étranger est organisée

le 27 mai 2009

à la Maison de l'Emploi

en partenariat avec

le Bureau Information Jeunesse de la Communauté de Communes de Surgères.



ZOOM SUR LE PROGRAMME EUROPEEN JEUNESSE EN ACTION

Le programme « Jeunesse en action » (PEJA) pour la période 2007-2013 a pour objectif de développer et de soutenir la coopération dans le domaine de la jeunesse dans l'Union européenne.

Les objectifs du programme :

- promouvoir la citoyenneté européenne,
- encourager les jeunes à la vie démocratique,
- agir pour la paix, la solidarité et la diversité culturelle,
- développer les mesures de soutien aux activités des jeunes,
- acquérir de nouvelles compétences...

Ces objectifs généraux doivent être mis en œuvre autour d'un projet, tout en prenant en compte des

priorités :

- **La citoyenneté européenne** : sensibiliser les jeunes au fait qu'ils sont des citoyens européens et les faire participer au débat sur la construction et l'avenir de l'Union européenne.
- **La participation des jeunes** pour devenir des citoyens actifs.
- **L'accès des jeunes ayant moins d'opportunités** (sociales, économiques, handicaps, culturelles et éducatives).

Public : accessible aux jeunes de 13 à 30 ans.

Les pays participants :

31 pays européens, appelés "Pays Programme", peuvent participer à l'ensemble du PEJA : les 27 Etats-membres de l'Union européenne, les pays de l'Espa-

ce économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège), le pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne (Turquie).

Les thèmes des projets :

Lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, diversité culturelle, art et culture, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, sport, avenir de l'Europe...

La démarche à suivre

Financement : une subvention du PEJA est accordée au projet selon des critères spécifiques à chaque action.

Renseignements :

- A l'Agence française du Programme Européen Jeunesse en Action (Afpeja)
- Auprès des correspondants PEJA des services déconcentrés régionaux et départementaux du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
- Dans tout le réseau des relais PEJA

Comment déposer son dossier ?

- Tous les formulaires et le guide du programme sont téléchargeables sur le site web de l'Afpeja :

www.jeunesseenaction.fr



PLAN D'ACTION POUR L'EMPLOI DU PAYS D'AUNIS

Un service ressources humaines à destination des employeurs à l'échelle du territoire

L'OFFRE DE SERVICES PROPOSES AUX EMPLOYEURS

Information/Conseil

- Conseil et information sur la formation : Aide au montage de dossier, plan de formation,
- Informations juridiques et réglementation : contrat de travail, affichage obligatoire, conventions collectives,
- Informations sur les mesures d'aide à l'emploi ,
- Sensibilisation à la GPEC.

Aide au recrutement

- Définition des besoins,
- Rédaction du profil de poste
- Recherche des candidats,
- Présélection et entretien individuel,
- Présentation des candidatures à l'employeur
- Accompagnement pour la mise en place des mesures d'aide à l'emploi (conventions, courrier...)
- Accompagnement à l'intégration (ex : formation préalable à l'embauche),
- Suivi administratif des candidatures (réponses négatives),
- Suivi dans l'emploi

Diffusion des offres

d'emploi auprès des acteurs de l'emploi et sur le site internet du Pays d'Aunis : www.pays-aunis.fr/offres-emploi.html



ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES EN CONTRAT AIDES (Contrat d'avenir et CIRMA) en partenariat avec le Conseil général

Reconduction du marché en 2009, action cofinancée par le FSE.

Michel Angibaud, conseiller emploi PAE du Pays d'Aunis, accompagne sur l'ensemble du Pays d'Aunis des bénéficiaires du RMI effectuant un contrat d'avenir ou CIRMA.

En 2008, 108 personnes ont ainsi bénéficié d'un accompagnement mensuel individualisé pendant toute la durée du contrat. Cet accompagnement a pour objectif d'améliorer le taux d'accès à l'emploi des bénéficiaires de ces contrats. Cette action en cours d'emploi permet de bénéficier de la dynamique acquise dans l'emploi.

La mission du conseiller emploi

- Informer sur les droits et obligations, effectuer un travail de médiation employeur/salarié,
- Évaluer (compétences, connaissances, aptitudes),
- Aider à la définition d'un projet professionnel,
- Accompagner à l'élaboration d'un projet de formation, recherche de financement,

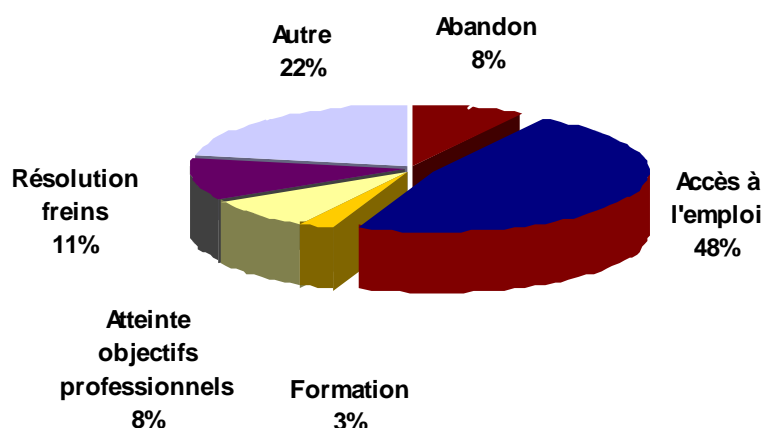
- Aider à la recherche d'emploi,
- Faire reconnaître les compétences professionnelles grâce à la rédaction de l'attestation de compétences.

Parmi les salariés accompagnés, 33 % sont sortis du dispositif,

48 % ont accédé à un emploi

8% ont atteint des objectifs professionnels

Pour les salariés encore dans le dispositif, beaucoup de projets de formation sont en cours.



CAP SUR LA SAISON

Trouver un emploi saisonnier cet été

Journées Nationales et Régionales JOBS D'ETE

Comme chaque année, le réseau Information Jeunesse et le CRIJ Poitou-Charentes proposent des journées jobs d'été sur le territoire régional. Elles revêtent cette année une importance particulière dans le contexte économique actuel. En revanche, sur chacun des territoires, des acteurs mobilisent leur énergie et leurs ressources pour apporter informations et services en réponse aux demandes des jeunes. Outre l'aide financière qu'ils apportent pour financer leurs études, leur permis de conduire ou leurs vacances, les « jobs d'été », ces premières expériences professionnelles, contribuent à l'autonomie des jeunes.

Journées jobs d'été en Poitou-Charentes

Le réseau Information jeunesse Poitou-Charentes propose de nombreuses offres chaque année, diffusées sur place dans les différentes structures et sur le site Internet

www.ij-poitou-charentes.org



Vous pouvez venir au Bureau Information Jeunesse de la Communauté de Communes de Surgères consulter les offres d'emploi à l'affichage et sur internet.

Le BIJ de Surgères propose aux jeunes et aux demandeurs d'emploi

- un affichage d'offres saisonnières de la Charente-Maritime (animation, accueil/tourisme, commerce/Vente, cours, emploi au pair, garde d'enfants, hôtellerie/restauration, travaux agricoles...),
- des jobs d'été à l'étranger
- une information sur la législation des contrats saisonniers pour les majeurs et les mineurs,
- une aide à l'élaboration des CV et des lettres de motivation.

Renseignements :

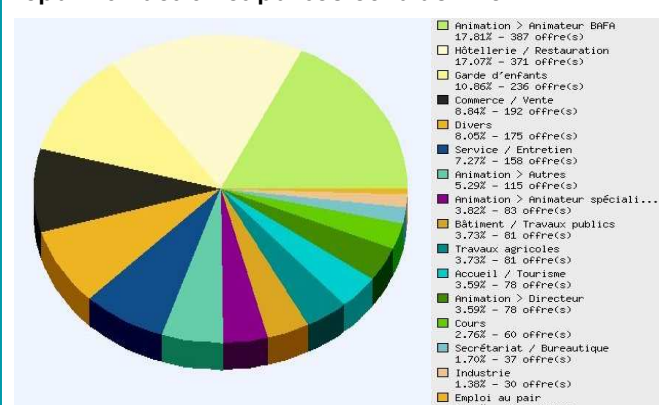
Christelle BITAUDEAU
Tél. 05.46.07.76.10

Dans la brochure « Vite trouver un job » édition 2009, les principaux secteurs d'activités sont décrits, avec des contacts d'organismes, d'employeurs et des adresses de sites web.

Christelle BITAUDEAU
Responsable du BIJ



Répartition des offres par secteur d'activité



- Nombre d'offres déposées en 2008 : 2176
- Nombre de postes déposés en 2008 : 10305

ZOOM SUR LES METIERS QUI RECRUTENT

C'est dans **les métiers de Le secteur agricole** (melons, cueillette de pommes, vendanges) demande une main d'œuvre importante et motivée, sans qualification, ces offres sont souvent accessibles aux jeunes de moins de 18 ans.

Pour ce qui concerne **la restauration, l'hôtellerie et le tourisme**, il s'agit de postes de commis de cuisine, serveurs, réceptionnistes, plongeurs...qui sont à pourvoir pour la saison estivale sur la côte Atlantique. Le personnel d'été est recruté entre le mois de mars et le mois de juin.

Dans le secteur du commerce et de la vente, on trouve notamment des postes comme hôte de caisse, vendeur, télévendeur, inventariste,....

Ce bulletin d'information gratuit est édité par la Communauté de Communes de Surgères
16, rue Plantiveau—BP 89
17700 SURGERES
110 exemplaires
Parution bi annuelle

Contact : Christelle BITAUDEAU, informatrice jeunesse au BIJ, chargée de la communication de la Maison de l'emploi
Tél. : 05-46-07-76-10
Fax : 05-46-07-76-14
courriel : bij@cc-surgeres.fr

SURGERES
Communauté
de Communes